

# COMPTE-RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL « VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE » Le 2 décembre 2013 à l'administration communale

Marloie, le 5 décembre 2013

**Présents :** *M<sup>me</sup> V. Lecomte, Présidente de la CLDR*  
*M<sup>mes</sup> et Ms. J-M. Ghaye, M. Bavay, D. Henin, S. Govaerts, S. Henin, A. Gaethofs, A. Delentrée, R. Devigne, J-F. Deboulle, A. Roeland, J. Fievez, M-F. Fievez, A. Vandeveld, R. Vilmus, D. Ameeuw, E. Lejeune, A. Vanoverschelde, M-A. De Wilde, S. De Cleermaecker, L. Vanoverschelde et D. Lecarte ;*  
*M<sup>me</sup> J. Hautenauve, Administration communale ;*  
*M. V. Laborey, bureau d'études Lacasse, auteur du PCDR ;*  
*M<sup>me</sup> F. Lesuisse et M. A. Jacquet, FRW.*

Madame Valérie Lecomte, Echevine en charge du développement rural et Présidente de la CLDR, accueille les participants et présente l'ordre du jour.

## 1. Introduction et contexte

La commune de Somme-Leuze mène depuis plusieurs mois une nouvelle **Opération de Développement rural**. Cette démarche a pour objectif d'améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants par la mise en œuvre de projets et d'actions inscrits dans un programme (le PCDR, programme communal de développement rural). Elle s'inscrit dans une politique d'aide aux communes rurales mise en place par la Wallonie (décret du 6 juin 1991 relatif au Développement rural). Elle concerne toutes les thématiques de la vie communale (mobilité, économie, social, culture, santé, agriculture...) et implique la participation de la population.

Le **PCDR est le document de synthèse** de l'Opération de Développement rural. Il comprend une analyse socioéconomique de la commune, la synthèse de la dynamique citoyenne, la stratégie de développement rural pour les dix années à venir et les projets ou actions qui seront développés dans ce cadre. L'approbation de ce programme par la Région ouvre la porte au subventionnement des projets (qui peut aller jusqu'à 80 % du montant).

### **Plusieurs étapes ont déjà été franchies pour élaborer le PCDR :**

#### **1. La consultation de la population :**

De janvier à mars 2012, des réunions de consultation se sont déroulées dans les différents villages de l'entité afin de cerner les besoins des habitants.

#### **2. La mise en place de la Commission locale de développement rural :**

Composée de 42 habitants (dont 10 membres du Conseil communal), cette Commission est représentative de la population (équilibre entre les villages, catégories socioprofessionnelles, âges, sexes). Elle veille à la bonne mise en œuvre de l'opération et participe à l'élaboration du PCDR. Les membres se sont déjà réunis à 5 reprises. Sur base de l'avis de la population recueilli par la FRW et de l'analyse socioéconomique élaborée par l'auteur de PCDR (bureau Lacasse), ils ont réalisé un diagnostic du territoire et ont dégagé 4 grands défis pour le développement de Somme-Leuze. Afin d'aller plus loin et de mieux cibler les objectifs de développement et les projets pour ces thèmes, plusieurs groupes de travail ouverts à la population sont mis en place.

➔ L'ensemble des réflexions menées dans les groupes de travail sera repris par la CLDR et synthétisé dans le PCDR.

## 2. Présentation de l'état des lieux de la commune et des enjeux pour ce thème, *par le bureau d'étude Lacasse*

### 2.1. Diagnostic

L'auteur de PCDR a dégagé les atouts et faiblesses du territoire liés aux thématiques abordées lors de cette réunion :

#### 1. Les associations

##### ➤ **Atouts**

- Vie associative, riche et diversifiée, contribue fortement à la convivialité et la bonne ambiance dans les villages : 42 associations culturelles et sportives, des subventions communales aux associations, « Permet aux habitants de se rencontrer, d'échanger et de partager de bons moments »

##### ➤ **Faiblesses**

- La non-participation d'une partie de la population aux manifestations : « Défaut d'intérêt », « Manque de synergie entre anciens et nouveaux habitants », « Carence d'information »
- Le manque d'interactions entre les habitants des différents villages, notamment lié à l'étendue du territoire et la dispersion des villages, voire des quartiers.

#### 2. Les évènements

##### ➤ **Atouts**

- Nombreux événements culturels et sportifs tout au long de l'année : l'agenda des manifestations est disponible sur le site internet et dans le Direct, « Les villages sont conviviaux avec beaucoup d'activités », « Respect de traditions comme la St Nicolas, le Grand Feu, la commémoration de la libération,... »
- Solidarité internationale : organisation annuelle des petits déjeuners Oxfam par le Conseil culturel

##### ➤ **Faiblesses**

- Manque de synergie dans l'organisation des évènements : les informations circulent peu entre les villages, manque de concertation
- Le manque de retombées touristiques de ces événements

#### 3. Les lieux de rencontre

##### ➤ **Atouts**

- Des infrastructures d'accueil et de rencontre pour toute la population : huit salles ou maisons de villages sont à la disposition des associations et des habitants, deux chapiteaux communaux, un Espace Public Numérique (EPN), des infrastructures socio-collectives jugées « de qualité ».

##### ➤ **Faiblesses**

- Les éventuelles nuisances ont des impacts sur le cadre de vie des villages.
- La fonction fédératrice des salles et maisons de villages doit être renforcée.
- Il manque de lieux de rencontre à Bonsin et la salle de Somme-Leuze est souvent occupée.

#### 4. Le sport

##### ➤ **Atouts**

- Le sport est une valeur soutenue à Somme-Leuze : 20 associations sportives, « Présence de structures ou mouvements de jeunesse permettant la sociabilisation »
- Nombreuses infrastructures sportives publiques : installations des clubs de football (terrains de football à Sinsin et Noiseux), 5 terrains de tennis (Somme-Leuze) et des aires multisports (à Heure, Sinsin, Bonsin, Nettinne, Noiseux, Somme-Leuze et Hogne).
- La participation de Somme-Leuze au Trophée commune sportive remporte un vif succès (7<sup>e</sup> au classement général en 2011)... mais 60<sup>e</sup> en 2013 ! Les écoles participent chaque

année au cross de l'ADEPS. « Les habitants apprécient les mesures prises par la commune en faveur de la pratique du sport »

- Nombreuses initiatives et infrastructures sportives privées : mini-golf du Bochetay, golf fermier de la Ferme de la Bourgade à Moressée, Christiphan Sports et Aqua-Therm à Hogne

➤ **Faiblesses**

- Les infrastructures sportives mériteraient d'être multipliées : il n'y a pas de hall sportif sur la commune et les écoles doivent sortir de la commune pour faire leurs activités sportives. Le club house des terrains de tennis doit être rénové et il n'y a pas d'aires multisports à Waillet et Baillonville.

Remarque : la commune vient de recevoir les accords de la Région et va pouvoir installer des plaines de jeux à Baillonville et au Domaine des Monts de l'Ourthe. Une promesse de subsides a également été accordée pour un module de jeux à l'école de Somme-Leuze.

## 5. La culture

➤ **Atouts**

- Une offre culturelle diversifiée : 22 associations culturelles, l'Asbl « Passeur de culture » (anciennement Conseil culturel) avec plus de 20 ans d'expérience
- Un service culturel communal qui propose diverses activités (théâtre, expositions, stages...)
- Des activités culturelles ('Noël au Théâtre', théâtre, expositions d'artistes locaux, stages créatifs, Journées du Patrimoine, action 'Je lis dans ma Commune' (mise en relation de la MCAE avec le Conseil des Aînés), Petit Déjeuner Oxfam.
- Atelier théâtre permanent pour enfants et adultes, 3 bibliothèques (école de Somme-Leuze, Maison Communale et école de Noiseux) et BD Bus Provincial 1x/mois.

➤ **Faiblesses**

- Le développement culturel est peu facilité : il est difficile de trouver des subsides et des projets culturels ainsi que d'ouvrir la culture au plus grand nombre.
- Les plages horaires des trois bibliothèques sont fort réduites.

## 2.2. Stratégie

Face à ces constats, la CLDR a énoncé les défis suivants :

***Parions qu'en 2025, Somme-Leuze aura conforté la qualité du cadre de vie de ses habitants.***

**Objectif** : structurer et aménager les espaces villageois pour y développer davantage de convivialité. Cet objectif concerne notamment la mise en évidence des nouveaux besoins des villages et de leurs habitants afin d'envisager les actions et aménagements nécessaires à un futur développement harmonieux de leur cadre de vie. Il vise aussi l'entretien, la sensibilisation de la population et/ou la mise en valeur des éléments caractéristiques des villages (les bâtiments remarquables, les éléments du petit patrimoine, les richesses naturelles ou paysagères...) pour renforcer le sentiment d'appartenance des villageois.

***Parions qu'en 2025, Somme-Leuze sera une Commune répondant aux nouveaux besoins de chacun.***

**Objectif** : soutenir le secteur associatif et renforcer son rôle fédérateur.

La réflexion concerne l'équipement des villages en infrastructures socio-collectives de qualité et le développement de nouvelles activités ou de nouveaux services en vue d'anticiper l'accroissement démographique et ses conséquences sur la population. Elle porte aussi sur le développement de la cohésion et de la communication au sein du secteur associatif mais également avec la population.

### 3. Travail en sous-groupes : étude des projets et actions à mettre en place

#### 3.1. Travail en sous-groupe n°1

Les agents de la FRW invitent les participants à se réunir en sous-groupes en vue d'approfondir les idées de projets émises par les habitants lors des consultations. Ces idées sont classées selon trois catégories (*voir document annexe*) : **1) Infrastructures 2) Activités 3) Communication et coordination**

Disposant de 45 minutes, chaque groupe est invité à choisir un premier projet et à l'étoffer en remplissant une fiche descriptive. Le groupe est libre de transformer le projet ou d'en grouper plusieurs. Si le projet est déjà pris par un autre groupe, il complète alors la fiche descriptive remplie par ce dernier. Une fois cette première tâche accomplie, il passe à un second projet (puis un troisième) en veillant à piocher dans les 3 catégories.

Lors de la mise en commun, un représentant explique brièvement le projet aux autres groupes qui peuvent réagir, compléter...

#### 3.2. Résultats

Voici les projets développés ainsi que les éventuelles réactions des autres participants lors de leur présentation.

##### 1. ACTIVITÉS POUR LES JEUNES

**Description** : création d'une maison de jeunes ou local « jeunes » à Sinsin (et éventuellement dans les autres villages).

**Justification** : à Sinsin, les jeunes partagent la salle avec le Patro, ce qui entraîne parfois des complications (notamment lorsqu'il faut remettre la salle en parfait état pour l'arrivée des enfants le samedi matin après une fête le vendredi soir). **Rem** : A Somme-Leuze, il existe un local dédié aux jeunes. A Heure, les jeunes font partie du Comité des Fêtes à part entière et peuvent avoir accès à la salle. (Voir les besoins dans les autres villages ?).

**Les acteurs** : le comité de la salle, le comité des jeunes de Sinsin et l'administration communale

**Mise en œuvre** : dans le projet d'extension de la salle de Sinsin, il y aurait une salle de 60 m<sup>2</sup> mise à disposition des jeunes. Il faudra déterminer un « loyer », des charges et un Règlement d'ordre intérieur et bien réfléchir le mode d'accès pour les jeunes qui ne font pas partie du comité des jeunes. Ce dernier n'est d'ailleurs pas constitué en asbl, ce qui n'est pas idéal.

##### ➔ Réactions en plénière :

- La salle de Sinsin appartient à l'asbl et pas à la commune. Lors des dernières transformations (il y a 21 ans), la commune avait accordé un prêt sans intérêt au comité.
- Il faut être attentif au statut des comités des jeunes ; certains ne sont pas en asbl ce qui est dangereux en termes de responsabilité. Il serait intéressant de les informer sur ce sujet (cf. vade-mecum d'organisation d'événements à Marche-en-Famenne). Une autre solution est d'engager un animateur ou un éducateur de rue qui peut encadrer les jeunes.

##### 2. AGENDA PARTAGÉ PAR LES DIFFÉRENTS COMITÉS

**Description** : créer un agenda commun mis à jour régulièrement et accessible à tous, par exemple sur le site internet communal.

**Justification** : coordonner au mieux toutes les activités afin d'éviter la concurrence. Par exemple, il n'a pas été facile de trouver une date pour le Télévie car toutes les activités n'étaient pas annoncées.

**Les acteurs** : tous les groupements associatifs

**Mise en œuvre** : pour fixer une date, l'association consulte le calendrier sur le site communal, puis communique la date qu'elle a choisie à la personne responsable de cet agenda. Cette inscription devrait être obligatoire.

**Dans la même idée, un autre groupe a rempli une fiche en proposant de :**

- prévoir au moins un an à l'avance toutes les dates des festivités importantes
- tenir compte des fêtes (dates récurrentes) et avoir un listing à la commune des grandes activités (Télévie, Cap 48)
- communiquer les dates entre les différents villages, entre les communautés

### → Réactions en plénière :

- L'agenda existe sur le site de la commune et il est géré par deux employées, mais tout le monde n'y annonce pas ses activités. Peut-être que certains organisateurs ont peur des contrôles (Sabam, accises, sorteurs...).
- Le syndicat d'initiatives tente de centraliser les dates depuis des années, mais tous les comités ne les donnent pas. L'organisation d'une réunion entre tous les comités, une fois par an, pour établir le calendrier des activités a déjà été testée. Mais, les résultats ne sont guère probants car ce sont toujours les mêmes comités qui y participent. Cependant, les comités des différents villages s'arrangent spontanément entre eux pour éviter de se concurrencer lors des kermesses, des grands feux...
- Comme initié il y a quelques années, il serait intéressant de mettre en commun les compétences des différents gestionnaires de salles et maisons de village : aspects législatifs, réglementations, permis d'environnement, achats en commun, prêts de matériel... Ainsi, les responsables de Heure et Sinsin ne manquent pas de s'échanger les bons tuyaux.

### 3. RENCONTRES SPORTIVES SUR LES AIRES MULTISPORTS

**Description** : animations sportives et apprentissages de différents sports sur les aires multisports

**Justification** : favoriser les liens entre les jeunes (et les moins jeunes) des différents villages, faire découvrir différents sports, organisation de compétitions inter-villages

**Les acteurs** : un animateur sportif professionnel entouré de bénévoles (du tennis, du foot...)

**Mise en œuvre** : structures déjà mises en place par la commune

#### → Réactions en plénière :

- Ce projet est d'autant plus intéressant si les participants peuvent s'inscrire dans un club... ce qui nécessite de disposer d'un hall des sports pour certaines activités.

### 4. ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

**Description** : organiser une fois par an une journée d'accueil des nouveaux habitants (de toute la commune) en un seul endroit avec au programme, des stands de présentation des différentes associations, un verre de bienvenue, une dégustation de produits locaux, la présence des artisans locaux...

Ou organiser une journée festive ouverte à tous ou organiser des fêtes de quartier

**Justification** : se connaître et se faire connaître, être mis au courant de tout ce qui se passe dans les villages.

**Les acteurs** : la commune, le monde associatif, les habitants, le syndicat d'initiatives

**Mise en œuvre** : bien choisir la date par rapport à l'agenda (ex : fin septembre, début octobre), informer via le Direct et envoyer un courrier aux nouveaux habitants

#### → Réactions en plénière :

- Pour certains, c'est d'abord au nouvel arrivant à s'intégrer, à demander ce qui existe.
- Les comités et fêtes de quartier sont des éléments de proximité particulièrement intéressants pour intégrer les nouveaux habitants. Mais, cela n'existe pas partout ; il faut des bonnes volontés, des meneurs, des initiateurs...
- Il est illusoire de vouloir rassembler tous les habitants autour d'une même activité ou de vouloir répéter toutes les activités dans tous les villages. Il faut donc accepter de se déplacer pour aller au théâtre, jouer au bingo, sortir au bal..., ce qui implique aussi de s'intéresser à ce qui se passe dans les autres villages de la commune. Ce n'est pas parce qu'une activité est organisée dans un village qu'elle est réservée aux habitants de ce village !

### 5. ESPACE CULTUREL À LA FERME LABOULE

**Description** : création d'un petit complexe culturel polyvalent pouvant accueillir des expositions, des conférences et spectacles dans une partie de la ferme Laboule à Baillonville

**Justification** : rassembler les gens dans un espace culturel unique, pouvoir maintenir les expositions plus longtemps au lieu de quelques jours comme c'est le cas actuellement (exemple : l'exposition

du cercle historique demande beaucoup de travail mais n'est visible que deux jours), favoriser la création d'activités diverses (exposition, spectacle, conférence).

**Les acteurs** : cercle historique, l'asbl *Passeur de culture* et les différents groupes associatifs actifs en matière de culture

**Mise en œuvre** : aménagement d'un bâtiment déjà acquis par la commune

## 6. CRÉATION D'UN HALL OMNISPORTS

**Description** : création d'un hall pouvant accueillir différents sports en même temps pour toute l'entité. Où ?

- La salle de Noiseux pourrait être réaménagée afin d'être plus fonctionnelle et d'accueillir des activités sportives mais également culturelles. Cependant, ses dimensions (superficie, hauteur) et son revêtement ne conviennent pas pour la pratique de nombreux sports. Il faudrait néanmoins revoir la cohabitation avec le football, pour permettre l'organisation d'activités (spectacles, fête de l'école, cours de danses...) en même temps que des matches (accès au bar, aux sanitaires...). Ce serait aussi l'occasion de rendre cette salle un peu plus conviviale.
- Une autre possibilité est de construire un hall omnisports à côté de la salle actuelle. En effet, le site présente plusieurs avantages : terrain communal, grand parking (avec route d'accès), proximité du terrain de foot, synergies possibles avec la salle, proximité de l'école (économies à réaliser sur les transports des élèves), dans le plus gros village de la commune...
- Le hall pourrait aussi être construit dans un autre village assez central, comme Baillonville.

**Justification** : la salle sera utilisée par les écoles, les clubs sportifs, les stages d'été, les activités culturelles, les spectacles...

**Les acteurs** : la commune, les aides wallonnes (Infrasports). Prévoir la consultation des clubs sportifs et des professeurs d'éducation physique pour répondre aux besoins réels.

**Mise en œuvre** :

Aller visiter d'autres infrastructures, demander les souhaits et besoins des différents clubs et associations, choisir des personnes compétentes pour la réalisation du projet

Bien choisir le revêtement de sol pour éviter les blessures mais aussi qu'on ne l'abîme pas lors d'activités culturelles (chaises, tables).

Prévoir des vestiaires en suffisance (min.4) pour un bon roulement entre les utilisateurs de la salle.

➔ **Réactions en plénière** :

- Mme Lecomte explique qu'elle a entrepris diverses démarches par rapport à ce projet et notamment des visites de halls sportifs à Hotton, Natoye, Tenneville, Miavoye, Erezée... La construction implique un budget conséquent, qui se chiffre en millions d'euros. La gestion nécessite aussi une réflexion importante pour éviter que ce soit trop lourd (financièrement) pour la commune.

Plusieurs projets ont également fait l'objet de discussions mais sont soit réalisés ou à abandonner :

### 1. INSTALLATION DE SANITAIRES PRÈS DES PLAINES DE JEUX

Tout d'abord, qu'entend-on par sanitaires : WC, urinoir, douche, évier ?

Ce projet pose question :

- L'installation risque d'être vandalisée. Comment réguler l'accès ? Le laisser libre ou payant ?
- Installer des sanitaires près des plaines de jeux n'a pas beaucoup de sens (surtout pour celles qui sont isolées) ; il faudrait plutôt les joindre à un bâtiment existant (salle...).
- Qui va entretenir ? Qui va payer les charges et réparations ? Comment gérer en période hivernale ?

Le point positif serait d'avoir des sanitaires pour les marcheurs, qui sont régulièrement présents dans certains villages. Ainsi, des toilettes sont accessibles au Syndicat d'initiatives (dans le garage) durant l'été. Le groupe propose à l'assemblée de ne pas retenir ce projet mais d'envisager d'ouvrir les toilettes du SI toute l'année (travaux d'isolation à prévoir).

### → Réactions en plénière :

- A Bonsin, le Patro a installé des toilettes sèches et cela fonctionne très bien depuis deux ans. Il n'y a pas de problème de gel... mais un risque d'incendie !

## 2. PANNEAUX D’AFFICHAGE DANS LES VILLAGES

Un groupe propose l'installation de panneaux d'affichage devant les écoles mais il en existe déjà devant chaque implantation (sauf Noiseux vu la nouvelle école). Le contenu sera bien ciblé pour éviter l'invasion par des publicités de tous ordres.

## 3. DÉVELOPPER LA VIE ASSOCIATIVE À SINSIN (PAR DES BROCANTES, MARCHÉS... ET PROMOUVOIR LE CHEVAL (FÊTE DES CAVALIERS À LA SAINT GEORGES, BALADE À LA SAINT-HUBERT, FÊTE AGRICOLE...))

Il existe déjà pas mal d'activités dans le village, dont la kermesse, un rassemblement de vieux tracteurs, une marche ADEPS, des soupers, des bals... L'organisation de brocantes et de marchés n'est pas facile vu la configuration du village (difficile de bloquer la rue principale plus de 2 ou 3 heures).

Une fête de plus grande ampleur fédérant tous les comités peut s'envisager (salle, football, Patro...) et les propriétaires de chevaux pourraient s'y joindre. D'une manière générale, les comités sont ouverts au fait de créer de nouvelles activités mais il faut des organisateurs, des bénévoles... Il vaut mieux s'associer à ce qui existe que de vouloir faire du neuf.

## 4. DÉVELOPPER UN PROJET CULTUREL QUI ASSOCIE LES HABITANTS DES « DOMAINES »

Pourquoi cibler un public en particulier ? A Noiseux, il est grand temps d'associer les domaines à un quartier parmi d'autres. Des activités pour tous peuvent être mises en place : bingo, thé dansant traditionnel mais également soirée mêlant les différentes tranches d'âge, concours de cartes, activités sportives... mais il faut des porteurs.

### 3.3. Travail en sous-groupe n°2

Afin d'élargir le débat et de permettre aux participants de proposer d'autres projets, 4 questions plus générales étaient proposées aux sous-groupes. Les principaux éléments issus de la mise en commun sont repris ci-dessous.

1. Dans quelle mesure les associations doivent-elles contribuer au développement de l'identité communale ?
  - Elles sont d'abord le lien entre les habitants du village ; les maisons « de village » portent bien leur nom.
2. Comment encore améliorer la gestion des maisons de village (prix et facilités, conflits entre utilisateurs...) ?
  - Il faut trouver une solution pour qu'une activité puisse avoir lieu dans la salle de Noiseux en même temps qu'un match de football (problèmes de bruit, d'accès au bar et aux sanitaires...). Les solutions peuvent passer par une réorganisation des lieux (accès séparés, deux bars...) ou la construction d'une nouvelle buvette.
  - Par contre, on ne rencontre pas de soucis de gestion pour les salles de Heure, Nettinne et Sinsin.
  - La Ligue des Familles n'arrive plus à organiser ses activités ; les locations et autres dépenses sont trop importantes par rapport aux recettes. Le même problème se pose avec les activités d'Oxfam.
3. Faut-il amplifier les rôles des maisons de village (local pour le télétravail, véhicule partagé, dépôt de produits de dépannage, organisation d'achats groupés...) ? Comment y parvenir ?
  - Les comités ont déjà beaucoup de choses à gérer ; accueillir une autre fonction serait trop lourd.
4. Comment pérenniser les associations et leurs activités ? Quels projets et actions pour favoriser le bénévolat ?
  - Bonne question ! Les comités sont preneurs des solutions !



A Sinsin, la kermesse mobilise plus de 100 volontaires, mais le comité ne compte que 6 membres.

A Heure, le comité rassemble 35 personnes, dont 25 qui participent aux réunions. Pour une gestion plus efficace, des sous-groupes se créent en fonction des activités à organiser.

A Noisieux, le village reste divisé entre les différents quartiers, mais les mentalités peuvent changer ; avec de la volonté, tout est possible.

- Envisager des réunions avec les aînés pour leur faire connaître les besoins en bénévolat sur l'entité.

## 5. Conclusion

D'autres groupes de travail seront organisés en 2014 :

- **Lundi 27 janvier 2014** : Tourisme et économie
- **Lundi 3 février 2014** : Cœur de village
- **Lundi 10 février 2014** : Mobilité douce et sécurité routière

Ces réunions sont ouvertes à l'ensemble de la population et ont toutes lieu à 20h à la salle du Conseil à Baillonville. → *Des flyers sont à la disposition des participants.*

**MERCI À TOUS DE VOTRE PARTICIPATION !**

*La Présidente de la CLDR,*

Valérie LECOMTE

*La Fondation Rurale de Wallonie,*

Florence LESUISSE & Alain JACQUET



Julie HAUTENAUVE (Responsable administrative) :  
086/32.02.62 ou [julie.hautenauve@sommeleuze.be](mailto:julie.hautenauve@sommeleuze.be)  
Valérie LECOMTE (1<sup>ère</sup> Echevine et Présidente de la CLDR) :  
0496/92.88.26 ou [babouber@skynet.be](mailto:babouber@skynet.be)

Florence LESUISSE et Alain JACQUET  
Rue des Tilleuls, 1E - 6900 Marloie  
084/21.98.60 ou [famenne@frw.be](mailto:famenne@frw.be)

